

## ASSURANCES MAGHREBIA S.A

*Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Tunis – Belvédère  
Identifiant Unique 0001629N*

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2026 PROJET DE RESOLUTIONS

#### PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers individuels de ce même exercice tels qu'ils lui ont été présentés.  
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2025 établis selon les normes comptables internationales IFRS, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdits états financiers tels qu'ils lui ont été présentés.  
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2025, sur les conventions entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport dans son intégralité et approuve toutes les opérations qui y sont citées.  
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Groupe MAGHREBIA sur l'exercice 2025 et le Rapport des Commissaires aux comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport de Gestion du Groupe dans son intégralité ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2025 tels qu'ils lui ont été présentés.  
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2025 établis selon les normes comptables internationales IFRS, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdits états financiers consolidés tels qu'ils lui ont été présentés.  
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### SIXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport Extra-Financier Consolidé du Groupe MAGHREBIA sur l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport Extra-Financier Consolidé dans son intégralité pour l'exercice 2025.  
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus, pur et simple, entier et définitif aux Administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2025.  
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2025, comme suit :

Résultat net 2025	26 092 950,323	DT
+ Report à nouveau antérieur	<u>3 590,671</u>	DT
<b>Premier reliquat</b>	26 096 540,994	DT
- Réserve légale	<u>0,000</u>	DT
<b>Deuxième reliquat</b>	26 096 540,994	DT

- Réserves pour réinvestissements exonérés	<u>3 400 000,000</u> DT
<b>Troisième reliquat</b>	22 696 540,994 DT
- Réserve pour Fonds social	<u>300 000,000</u> DT
<b>Quatrième reliquat</b>	22 396 540,994 DT
- Réserves facultatives	<u>9 340 000,000</u> DT
<b>Cinquième reliquat</b>	13 056 540,994 DT
- Dividendes (2,900 DT par action)	<u>13 050 000,000</u> DT
<b>Sixième reliquat</b>	6 540,994 DT
- Report à nouveau	<u>6 540,994</u> DT
<b>Septième reliquat</b>	0,000 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe par ailleurs la date de distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2025 à partir du 08 Juin 2026. Le montant du Dividende est fixé à 2,900 DT par action.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2025 à douze mille cinq cents (12 500) dinars bruts par Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2025 à dix mille (10 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité de Gestion des Risques pour l'exercice 2025 à dix mille (10 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **DOUZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations pour l'exercice 2025 à dix mille (10 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **TREIZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du mandat des membres du Conseil d'Administration et conformément à l'article 15 des statuts de la société, décide de renouveler le mandat des membres du Conseil d'Administration ci-après :

- M. Mohamed Nabil ESSASSI ;
- UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 postes) représentées par :  
Poste 1 : M. Mohamed Nabil ESSASSI ;  
Poste 2 et Poste 3 : Mme Ynen JEMAA ;
- Mme Sonia TRABLESI Epouse GOULET ;
- Mme Mariem MAAOUI Epouse DARGHOUTH.

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant constaté aussi l'expiration du mandat de M. Pierre VASSEROT en sa qualité d'administrateur indépendant, décide de nommer Mme Sophia EL FASSI en tant que nouvel administrateur indépendant en lieu et place de M. Pierre VASSEROT.

Le mandat des administrateurs est fixé à trois (3) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **QUAOTRZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du cinquième et dernier mandat du Co-Commissaire aux Comptes, la Société GS AUDIT a ADVISORY - HLB, représentée par M. Ghazi HANTOUS et conformément aux dispositions de l'article 13 bis du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 25 des statuts de la société, décide de

nommer GAC Audit and Advisory représentée par M. Chiheb GHANMI pour une durée de trois (3) ans, soit pour les exercices 2026, 2027 et 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **QUINZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, autorise la société à acquérir et à revendre en bourse ses propres actions en vue de réguler son cours sur le marché. L'Assemblée délègue au Conseil d'Administration de fixer les modalités de cela.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **SEIZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

# BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

**BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (exprimé en dinars )**

Actifs	31/12/2025			31/12/2024
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>				
AC11 Investissements de recherche et développement	452 751	141 703	311 048	18 802
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	3 742 712	2 782 085	960 627	707 653
	<b>4 195 463</b>	<b>2 923 788</b>	<b>1 271 674</b>	<b>726 455</b>
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>				
AC21 Installations techniques et machines	9 810 373	6 912 554	2 897 820	2 292 220
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3 133 966	1 822 160	1 311 806	1 108 493
	<b>12 944 339</b>	<b>8 734 713</b>	<b>4 209 626</b>	<b>3 400 713</b>
<b>AC3 Placements</b>				
AC31 <b>Terrains et constructions</b>				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	9 904 729	3 927 937	5 976 791	6 149 365
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	16 677 178	9 115 702	7 561 476	7 860 835
AC32 <b>Placements dans les entreprises liées et participations</b>				
AC321 Parts dans des entreprises liées	22 674 799		22 674 799	22 674 799
AC33 <b>Autres placements financiers</b>				
AC331 Actions et autres titres à revenu variable	119 508 255	4 291 109	115 217 146	93 148 554
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	241 073 635	4 460	241 069 175	232 591 791
AC334 Autres prêts	3 612 340		3 612 340	3 508 242
AC34 <b>Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédant</b>	905 619		905 619	910 945
	<b>414 356 555</b>	<b>17 339 209</b>	<b>397 017 347</b>	<b>366 844 531</b>
<b>AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>				
AC510 Provisions pour primes non acquises	17 046 907		17 046 907	17 032 786
AC531 Provisions pour sinistres	37 889 651		37 889 651	32 403 536
AC550 Provisions d'égalisation et équilibrage	521 325		521 325	494 559
	<b>55 457 882</b>		<b>55 457 882</b>	<b>49 930 881</b>
<b>AC6 Créances</b>				
AC61 <b>Créances nées d'opérations d'assurance directe</b>				
AC611 Primes acquises et non émises	32 359 767		32 359 767	32 312 386
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	75 735 764	41 600 797	34 134 966	32 109 105
AC62 <b>Créances nées d'opérations de réassurance</b>	3 571 883	413 043	3 158 840	5 658 786
AC63 <b>Autres créances</b>				
AC631 Personnel	573 380		573 380	292 564
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	110 901		110 901	4 082 785
AC633 Débiteurs divers	13 770 570	3 040 254	10 730 316	12 043 162
	<b>126 122 264</b>	<b>45 054 094</b>	<b>81 068 169</b>	<b>86 498 788</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>				
AC71 <b>Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse</b>	14 443 251	4 938 590	9 504 661	3 930 377
AC72 <b>Charges reportées</b>				
AC721 Frais d'acquisition reportés	9 618 589		9 618 589	8 423 326
AC73 <b>Comptes de régularisation Actif</b>				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	10 942 073	616 967	10 325 106	8 904 543
AC733 Autres comptes de régularisation	3 032 982		3 032 982	4 181 193
	<b>38 036 896</b>	<b>5 555 557</b>	<b>32 481 338</b>	<b>25 439 438</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>651 113 399</b>	<b>79 607 362</b>	<b>571 506 036</b>	<b>532 840 806</b>

**BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (exprimé en dinars)**

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres</b>		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	89 213 346	79 509 870
CP4 Autres capitaux propres	22 473 651	19 073 651
CP5 Résultats reportés	6 541	3 591
<b>Total des capitaux propres après affectation</b>	<b>156 693 538</b>	<b>143 587 112</b>
<b>Passif</b>		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	1 217 760	927 763
PA23 Autres provisions	1 217 760	927 763
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provisions pour primes non acquises	64 071 485	59 180 754
PA331 Provisions pour sinistres	195 800 108	190 421 599
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	4 249 714	4 565 739
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	521 325	494 559
PA361 Autres provisions techniques	2 824 644	2 805 293
	<b>267 467 276</b>	<b>257 467 944</b>
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	28 860 316	26 323 753
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	12 189 506	10 651 128
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	67 479 645	58 391 821
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	922 190	888 177
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 395 575	6 498 884
PA634 Crédoiteurs divers	26 649 909	27 345 764
	<b>116 636 825</b>	<b>103 775 774</b>
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	570 710	623 579
PA712 Autres comptes de régularisation passif	59 612	134 882
	<b>630 321</b>	<b>758 461</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>414 812 498</b>	<b>389 253 694</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>571 506 036</b>	<b>532 840 806</b>

**TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025 - AGO du 15 Mai 2026 (exprimé en dinars)**

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2025</b>									
<b>Avant affectation</b>	<b>45 000 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>746 691</b>	<b>18 326 960</b>	<b>71 070 000</b>	<b>4 003 346</b>	<b>3 591</b>	<b>26 092 950</b>	<b>169 743 538</b>
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 15-05-2026				<b>3 400 000</b>	<b>9 340 000</b>	<b>300 000</b>	<b>2 950</b>	<b>-13 042 950</b>	<b>0</b>
Dividendes à distribuer								<b>-13 050 000</b>	<b>-13 050 000</b>
<b>Solde au 31/12/2025</b>									
<b>Après affectation</b>	<b>45 000 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>746 691</b>	<b>21 726 960</b>	<b>80 410 000</b>	<b>4 303 346</b>	<b>6 541</b>	<b>0</b>	<b>156 693 538</b>

## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ASSURANCES MAGHREBIA VIE

NOM/ DENOMINATION SOCIALE	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	FONCTIONS PRINCIPALES EXERCEES ACTUELLEMENT (pour les personnes physiques) / PRINCIPALE ACTIVITE EXERCEEE PAR LA SOCIETE (Cas des Personnes morales)	POSTE OCCUPE DANS D'AUTRES CONSEILS S'IL Y A LIEU
M. Mohamed Nabil ESSASSI	-	2024-2026	Président du Conseil d'Administration	PDG DE L'UNION FINANCIERE HOLDING S.A ET DE LA SOCIÉTÉ SAFI S.A	Président du Conseil de : La Société Assurances Maghrebria SA, La société CODWAY S.A La société Maghrebria Financière SICAR S.A La Société Union Financière S.A La société Maghrebria Immobilière Membre des Conseils d'Administration : La société CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA S.A, La société CAVEO AUTOMOTIVE SL, La société CAVEO AUTOMOTIVE SPAIN, La société SICAME La société RESENS SA. La société SMC La société SIAV La société HYDROMECA S.A, La société BOURAK immobilière La société CARAVEL S.A, La société A B V TUNISIE S A, La société TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM,
UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 POSTES)	POSTE 1 : représenté par M. Mohamed Nabil ESSASSI  POSTES 2 ET 3 : représentés par Mme Ynen JEMAA	2024-2026	Administrateur	HOLDING	Postes occupés par Mme Ynen JEMAA Directeur Général : La société Union Financière Membre des Conseils d'Administration : La société Assurances Maghrebria, La société Union Financière Holding S.A, La société CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA, La société CAVEO AUTOMOTIVE SL,

					<p>La société SICAME S.A,  La société RESENS SA,  La société SMC SA,  La société SIAV SA,  La société SAFI SA  La société Maghrebria Financière SICAR  La société HYDROMECA S.A,  La société BOURAK immobilière  La société CARAVEL S.A,  La société A B V TUNISIE S.A,  La société TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM</p>
ASSURANCES MAGHREBIA S.A	M. Sébastien SANCHEZ	2024-2026	Administrateur	Société d'Assurance et de réassurance	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : UNION INTERNATIONALE DES BANQUES, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, CODWAY, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, TITF – SICAR, TUNINVEST SICAR, TUNISIE PARTICIPATIONS, AFRIQUE ASSISTANCE, MUTUELLE DU SAVOIR, MEDI CARS, TUNISTORIC
MME SONIA TRABELSI Epouse GOULET	-	2024-2026	Administrateur	Responsable auprès de la Banque Populaire Grand Ouest	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA S.A
MME MARIEM MAAOUI Epouse DARGHOUTH	-	2024-2026	Administrateur	-	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA S.A
M. Mohamed Jilani BEJI	-	2024-2026	Administrateur Indépendant	-	Administrateur indépendant à la Société Tunisienne de Banque
M. Mohamed BACCOUCHE	-	2025-2027	Administrateur Indépendant	Directeur Général de la Société YAKOOTA	Membre du conseil de l'École Nationale de Statistiques et Administration économiques – Institut Polytechnique Paris
M. Mouadh CHEDLY	-	2025-2027	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	-	Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de l'immobilière de l'Avenue Administrateur représentant des actionnaires minoritaires au sein du CA de la société " SNMVT-Monoprix"